

PHOTOVOLTAÏQUE en FRANCE

France

Puissance totale raccordée au 31/12/2015: **6 549MWc**

Production en 2015: **6,7TWh** (1,4% conso totale)

Objectifs PPI(arrêté 24 avril 2016)

– 31/12/2018: 10 200MW

– 31/12/2023: 18 200 à 20 200MW

Allemagne:

Puissance totale au 31/12/2015: 39 700MWc

Production en 2015: 35,15TWh (6,9% conso totale)

Objectif: +2500MWc/an (loi EEG 2014)

Répartition des installations solaires photovoltaïques par tranche de puissance

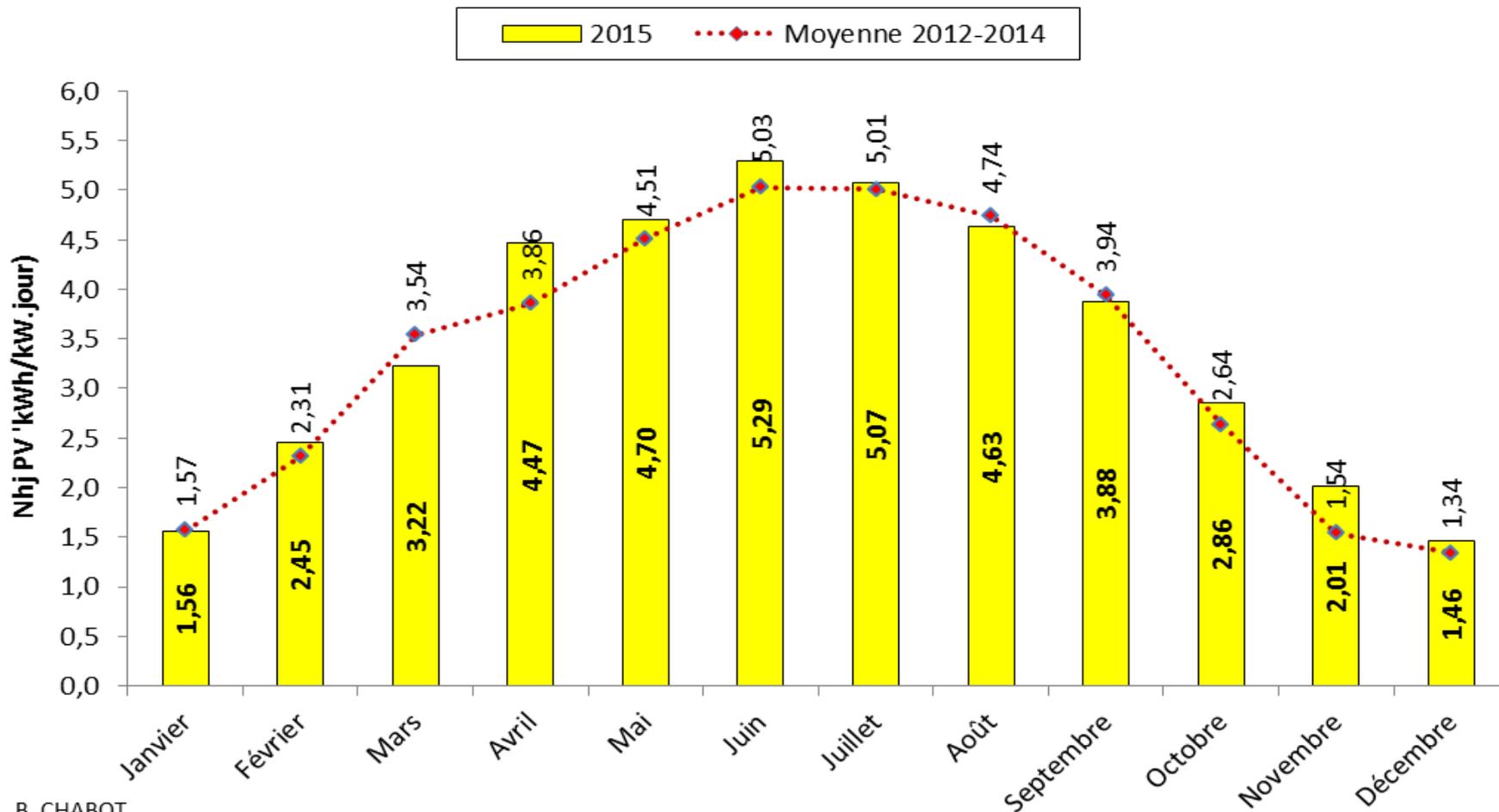
Tranches de puissance	Parc au 31 décembre 2015			Nouvelles installations de l'année 2015		
	Nombre d'installations	Puissance (en MW)	dont métropole	Nombre d'installations	Puissance (en MW)	dont métropole
≤ 3 kW	279 500	750	742	5 406	15	15
> 3 et ≤ 9 kW	51 698	324	320	9 159	63	63
> 9 et ≤ 36 kW	16 436	409	369	484	13	12
> 36 et ≤ 100 kW	10 493	830	800	1 474	129	128
> 100 et ≤ 250 kW	5 520	969	928	246	48	45
> 250 kW	1 183	3 267	3 027	96	611	595
Total	364 830	6 549	6 186	16 865	879	858

Champ : métropole et DOM.

Source : SOeS d'après ERDF, RTE, EDF-SEI, CRE et les principales ELD

Nh PV France sur 2012 - 2015 (heure/jour)

Source données: RTE



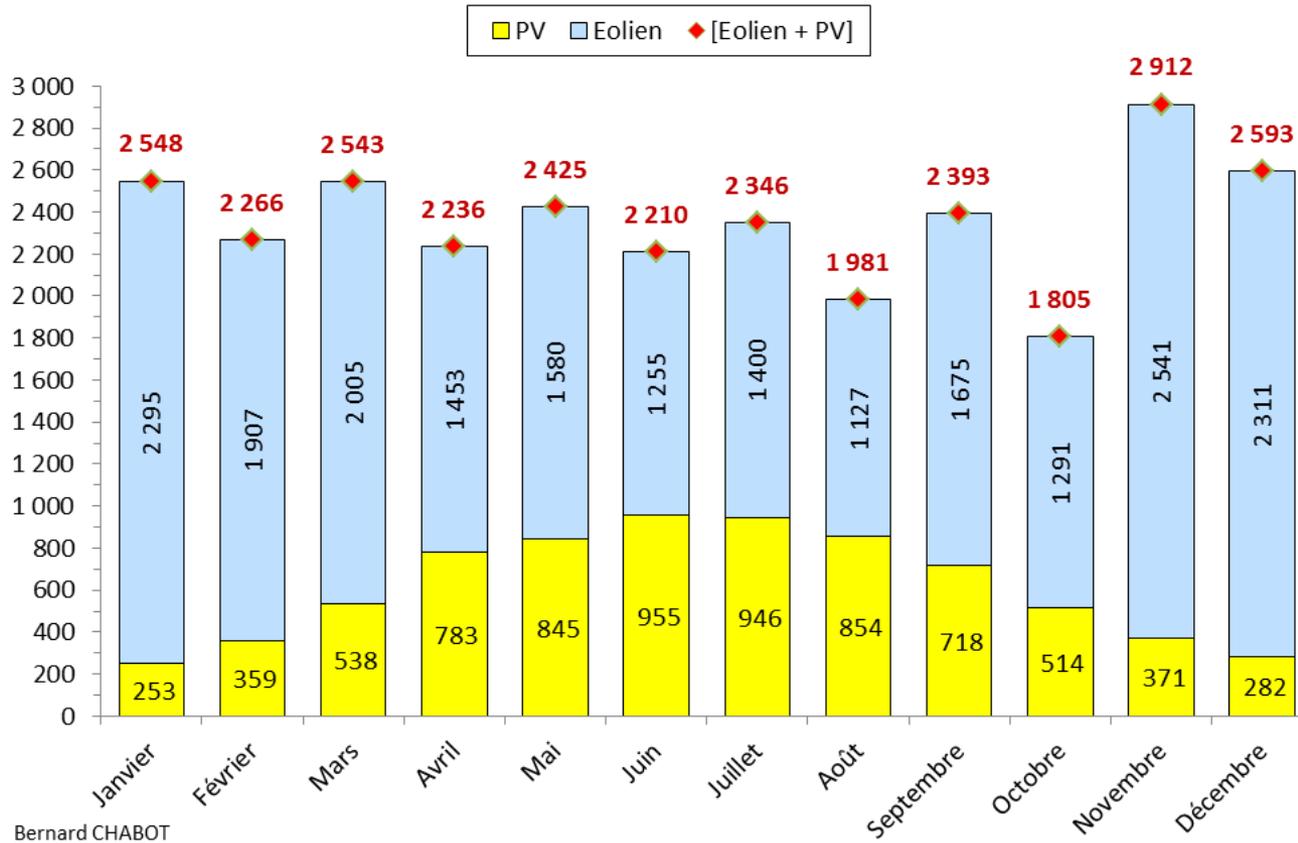
B. CHABOT

Developpement durable Magazine

La consommation et la production d'électricité en France Métropolitaine en 2015 par Bernard Chabot

Production éolienne et PV (GWh/mois)

TWh sur 12 mois: éolien 20,8 (74 %); PV 7,4 (26 %). Source données: RTE



Bernard CHABOT

Developpement Durable Magazine

La consommation et la production d'électricité en France Métropolitaine en 2015 par Bernard Chabot

Règlementation au 1^{er} mai 2015

Tarif réglementé durée contrat 20 ans

du 01/04/16 au
30/06/16

Type d'installation	Puissance	
Intégré au bâti	[0-9kW]	24,65 c€/kWh
]0-36 kW]	13,26 c€/kWh
Intégration simplifiée au bâti]36-100 kW]	12,63 c€/kWh
Sans intégration, ou hors critères ci-dessus, ou au sol	[0-12MW]	5,8 c€/kWh

Appels d'offres

Pour P > 500kW: marché + prime

Durée contrat 20 ans

	Période de dépôt des offres		Puissance cumulée appelée (MW)			
	Du :	Au	Famille 1	Famille 2	Famille 3	Famille 4
1 ^{ère} période	1 ^{er} septembre 2016	1 ^{er} novembre 2016 à 14h	250	120	80	50
2 ^{ème} période	1 ^{er} janvier 2017	1 ^{er} mars 2017 à 14h	300	120	80	-
3 ^{ème} période	1 ^{er} juillet 2017	1 ^{er} septembre 2017 à 14h	250	120	80	50
4 ^{ème} période	1 ^{er} janvier 2018	1 ^{er} mars 2018 à 14h	300	120	80	-
5 ^{ème} période	1 ^{er} juillet 2018	1 ^{er} septembre 2018 à 14h	250	120	80	50
6 ^{ème} période	1 ^{er} janvier 2019	1 ^{er} mars 2019 à 14h	300	120	80	-

Famille 1 : Installations au sol de Puissance inférieure ou égale à 25 MW

Famille 2 : Installations au sol de Puissance inférieure ou égale à 5 MW

Famille 3 : Installations sur Ombrières de Parking de Puissance inférieure ou égale à 8 MW

Famille 4 : Installations innovantes de Puissance inférieure ou égale à 5 MW

Résultats d'appels d'offres

100-250 kW: CRE3 en toiture
prix moyen pondéré 139€/MWh

250kW: CRE3 au sol prix
minimum 70€/MWh,
moyen pondéré 87à 95€/MWh

Urbanisme

Jusqu'à 250kWc: déclaration préalable et si panneaux au sol dans zone Natura 2000 étude d'incidence environnementale. Si dans site classé ou secteur sauvegardé: permis de construire

Supérieur à 250kWc: permis de construire avec étude d'impact et enquête publique.

Dans AO CRE 4: parc uniquement sur terrain artificialisé

Raccordement

Pour le raccordement au réseau faire une demande à ERDF pour $P < 36\text{kVA}$ Proposition de Raccordement

si $P > 36\text{kVA}$ Proposition Technique et Financière (PTF),

Si $P > 100\text{kVA}$ participation au S3REnR

Autoconsommation

- Réglementairement, l'autoconsommation / autoproduction est déjà possible dans le cadre du dispositif actuel de soutien à la filière photovoltaïque à condition de rester sur la même unité cadastrale.
- Le surplus peut être revendu à l'acheteur obligé dans le cadre d'un contrat d'achat. Dans ce cas frais de raccordement d'injection et comptage.
- Un modèle de Convention d'Auto-Consommation sans injection pour une Installation de Production de puissance inférieure ou égale à 36 kVA raccordée au Réseau Public de Distribution Basse Tension géré par ERDF a été proposé.